HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Journalisme

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Philosophie et société (PhiSoc)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Activités et techniques de communication*, spécialité *Journalisme* forme des journalistes professionnels en offrant par des options une spécialisation dans quatre domaines : presse magazine, presse en ligne, télévision et radio. Elle vise l'acquisition des compétences que sont la collecte, le traitement critique et distancié de l'information, la maîtrise des moyens et des processus de la conception d'une production journalistique. La formation vise ainsi l'acquisition de compétences professionnelles techniques, mais également des connaissances dans les domaines des sciences humaines et sociales, de l'informatique, des lettres ou de la linguistique. La formation est proposée en présentiel et en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. En plus de la réalisation d'un produit éditorial, la formation est construite autour d'un stage de douze semaines dans une entreprise de presse. La formation est dispensée dans le département Information-Communication de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université de Rennes 1 à Lannion.

Synthèse de l'évaluation

L'intégration de la LP *Journalisme* dans son environnement économique et professionnel est manifeste et se traduit par un fort taux d'intégration de ses diplômés et un faible nombre de poursuites d'études. Les données de l'insertion professionnelle des diplômés ne permettent cependant pas une analyse en finesse des lieux ou types d'emplois qui permettrait, par exemple, de prendre en compte l'évolution des métiers et des employeurs dans l'évolution des contenus et de la maquette de la formation. La collaboration entre les enseignants, les enseignants-chercheurs (EC) et les professionnels au sein de la formation se manifeste dans les enseignements, les travaux et les stages mais également le suivi des étudiants, leur dispensant ainsi une formation professionnalisante universitaire de qualité. Les modalités pédagogiques de la formation sont en adéquation avec les objectifs d'une insertion professionnelle directe, sans mésestimer les approches universitaires et les compétences de recherche. Le recrutement s'opère parmi des étudiants diplômés d'un DUT (Diplôme universitaire de technologie) de journalisme, mais également d'étudiants ayant validé une deuxième année de licence (L2) de Sciences humaines et sociales (SHS), ou diplômés d'une licence (L3) en SHS.

Points forts :

- Intégration forte de la formation dans l'environnement professionnel.
- Bon taux d'insertion professionnelle des diplômés.
- Modalités pédagogiques axées sur les réalisations et le stage en phase avec les attendus professionnels.

Points faibles :

- Manque de données qualitatives sur l'intégration des diplômés.
- Absence d'enseignements de langues étrangères.
- La charge de travail supplémentaire prévisible liée au développement des contrats de professionnalisation ne paraît pas suffisamment prise en compte dans le pilotage de la formation.

Recommandations :

- La mise en place récente de l'évaluation des enseignements par les étudiants a mis en évidence la nécessité de faire évoluer certains contenus de cours. Une réflexion sur l'évolution de la maquette et des enseignements pourrait peut-être être menée pour, d'une part suivre les évolutions du marché du travail et d'autre part s'adapter aux promotions d'étudiants dont les compétences et aspirations sont, elles-aussi, probablement en évolution.
- Le développement des contrats de professionnalisation impliquant des contraintes organisationnelles et une charge de travail supplémentaire doit être pensé afin de permettre aux enseignants-chercheurs de poursuivre leurs travaux scientifiques spécialisés dans le journalisme et préserver ainsi cet atout incontestable pour la formation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La LP *Journalisme* répond aux attendus d'une licence professionnelle et son organisation offre à travers quatre parcours une spécialisation professionnelle pointue. Les enseignements de la formation s'appuient sur une répartition équilibrée entre la maîtrise des connaissances propres au secteur professionnel, à ses enjeux et évolutions, et la maîtrise des outils et techniques propres aux différents médias. Les modalités pédagogiques du stage et du projet éditorial viennent faciliter l'intégration professionnelle des étudiants.
Environnement de la formation	L'inscription de la LP dans le champ *Philosophie et société* n'est pas immédiatement lisible en raison de l'absence d'enseignements liées à la philosophie. Cette formation constitue une poursuite d'étude pertinente des étudiants du DUT Journalisme, mais également pour des étudiants de L2 et L3 de SHS. Aux niveaux régional et national, les formations en journalisme de niveau II (bac+3) sont rares. L'environnement professionnel et institutionnel est favorable et impliqué à travers notamment les travaux de réalisation des étudiants.
Equipe pédagogique	La composition de l'équipe pédagogique est répartie à part égale entre des enseignants-chercheurs et des professionnels du journalisme. L'inscription des travaux scientifiques des enseignants-chercheurs dans l'équipe Journalisme de l'UMR CRAPE (Unité mixte de recherche, Centre de recherche sur l'action politique en Europe) est un gage de qualité des enseignements, au même titre d'ailleurs que la diversité des entreprises médiatiques auxquelles appartiennent les intervenants professionnels.
Effectifs et résultats	La LP bénéficiant d'une bonne attractivité, les effectifs sont constants et en adéquation avec les possibilités d'intégration sur le marché du travail. L'effectif moyen est de 32 étudiants pour un très bon taux de réussite moyen de 90 %. L'insertion professionnelle directe est la règle, le taux de poursuite d'études est très faible.

Place de la recherche	Si la formation à la recherche ne constitue pas le cœur d'un diplôme visant l'insertion professionnelle directe, l'implication d'enseignants-chercheurs du CRAPE, mais également certains enseignements de formation à l'enquête ou les exigences du mémoire assurent une sensibilisation des étudiants à l'exigence de la démarche scientifique.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est le principe même de la structure de la formation et se manifeste tant au niveau des contenus des enseignements (interventions et implication des journalistes professionnels) que des modalités pédagogiques (place des stages et projets encadrés en lien avec des entreprises médiatiques).
Place des projets et stages	La formation s'appuie sur un stage de 12 semaines dans une entreprise du secteur des médias en lien avec le parcours choisi par l'étudiant, et sur un projet éditorial lui aussi lié au parcours (presse magazine, presse en ligne, télévision, radio). Ces éléments font l'objet d'un suivi et d'évaluations croisées entre les enseignants, les professionnels de la formation et les entreprises d'accueil.

Place de l'international	Si la formation axe ses partenariats sur le tissu économique local breton, six à huit étudiants par an peuvent néanmoins bénéficier d'un parcours international en validant la licence professionnelle en deux ans. L'international ne constitue pas cependant un axe de la formation, celle-ci ne dispensant aucun enseignement de langue ce qui peut apparaître comme une faiblesse de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs de la formation sont équitablement répartis entre les étudiants originaires du DUT journalisme de l'IUT de Rennes 1 à Lannion, et des étudiants venus d'autres formations de licence en SHS. Un module d'enseignement spécifique est prévu au début du premier semestre pour les étudiants n'ayant pas suivi de formation antérieure en journalisme. Pour l'aide à la réussite, chaque étudiant bénéficie du tutorat individualisé d'un enseignant.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation peut être suivie en formation initiale, continue ou faire l'objet d'une démarche de VAE (Validation des acquis de l'expérience). Depuis deux ans des alternants en contrat de professionnalisation sont intégrés. Le numérique étant partie intégrante de certains enseignements (journalisme web), il ne fait pas l'objet de dispositifs particuliers.
Evaluation des étudiants	Tous les enseignements, mais également les productions et réalisations des étudiants donnent lieu à évaluation dans le cadre du contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation ne propose pas de modalité particulière de suivi de l'acquisition des compétences en dehors de l'évaluation des étudiants en contrôle continu. Ce point ne constitue pas un problème en raison de l'effectif de la formation et des dispositifs d'encadrement qui permettent un suivi régulier de chaque étudiant. L'établissement précise qu'il a pris du retard dans la mise en place du portfolio de compétences.
Suivi des diplômés	Les informations concernant le devenir des diplômés sont parcellaires. Le suivi des diplômés est effectué par l'établissement via l'OSIPE (Observation du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants), qui s'appuie sur les enquêtes diligentées par la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle). La formation ne dispose ainsi pas de données fines sur le suivi des diplômés, c'est-à-dire permettant de qualifier le type de structures d'emploi, les postes ou les types de contrats. Il manque donc la dimension qualitative des données sur l'insertion professionnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation dispose d'un Conseil de perfectionnement pertinent dans la mesure où il réunit deux fois par an l'équipe pédagogique et des représentants des organisations syndicales professionnelles. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place via un questionnaire anonyme en ligne. Cette initiative semble être appréciée par les étudiants qui y ont majoritairement participé et cela a permis de mettre en discussion certaines modifications à venir dans les enseignements et la maquette.

Observations de l’établissement

Champ de formation	Philosophie et société
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Activités et techniques de communication : Journalisme

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

L'équipe de formation ne souhaite pas apporter de précisions, en réponse aux remarques formulées par le comité d'experts.

David ALIS

Président de l'Université de Rennes 1

Pour le Président et par délégation
le Vice-Président